



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. limitée
16 septembre 2011
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement

Cinquante-huitième session

Genève, 12-23 septembre 2011

**Projet de rapport du Conseil du commerce et du
développement sur sa cinquante-huitième session**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, du 12 au 23 septembre 2011

Table des matières

	<i>Page</i>
Résumé du Président	2
Interdépendance: Difficultés et perspectives dans le domaine du commerce et du développement après la crise financière et économique mondiale	2

Résumé du Président

Interdépendance: Difficultés et perspectives dans le domaine du commerce et du développement après la crise financière et économique mondiale

(Point 4 de l'ordre du jour)

1. Le Conseil du commerce et du développement a examiné la situation de l'économie mondiale et les difficultés actuelles. Beaucoup de pays avaient rapidement surmonté les effets initiaux de la crise, mais une grande vulnérabilité persistait. La dynamique propice à l'adoption de mesures énergiques s'était perdue et il y avait un risque de revenir aux habitudes du passé. Réévaluer le rôle de l'État et réformer l'architecture économique internationale était essentiel. La stabilité mondiale dépendait directement d'une re-réglementation et d'une supervision renforcée du secteur financier.

2. Concernant les implications de politique générale, le débat a porté sur cinq questions:

a) Les actuels ratios dette publique/PIB que connaissaient de nombreux pays étaient le résultat de la crise, plutôt que d'en être la cause. La consolidation à long terme de la dette devait passer par une croissance rapide, plutôt que par une déflation de désendettement, l'hyperinflation ou l'application de mesures d'austérité budgétaire prématurées ayant pour effet d'étouffer la demande. Des politiques de croissance adaptées devaient être accompagnées de politiques monétaires et financières permettant de maintenir les taux d'intérêt à long terme en dessous des taux de croissance du PIB;

b) L'adoption généralisée d'une politique des revenus, nécessaire pour simuler la demande intérieure via la consommation, impliquerait de s'écarter d'un modèle économique axé sur l'optimisation de la valeur actuariale. Il s'agirait notamment d'appliquer des politiques fiscales visant à accroître le revenu disponible et de généraliser l'adoption de salaires minimaux, outre la mise en place de règles liant la progression des salaires à la croissance de la productivité;

c) La récente instabilité des prix des produits de base tenait davantage à un phénomène de financiarisation, qui avait conduit à la spéculation, qu'au jeu de l'offre et de la demande. Il fallait renforcer la transparence et la réglementation. Un accroissement des investissements, avec un soutien adéquat et approprié, était jugé indispensable à une expansion soutenue de l'offre;

d) La viabilité des déséquilibres des comptes courants dépendait moins de l'ampleur de ces déséquilibres que de la façon dont ils étaient financés. Une appréciation du taux de change réel dans les pays à excédent pouvait aider à réduire ces déséquilibres sans provoquer une déflation mondiale;

e) Le commerce international faisait l'objet de règles, tandis que les taux de change évoluaient dans un «non-système». La proposition de la CNUCED d'instaurer un flottement multilatéral encadré et réglementé constituait une option de réforme.

3. Les orateurs sont convenus que la résorption de la crise actuelle passait par la coordination de politiques macroéconomiques de stimulation de la croissance. L'expérience de l'Argentine, depuis 2003, montrait qu'un certain nombre de réformes de politique monétaire et budgétaire pouvait être utilisé pour stimuler la croissance. À plus long terme, il était essentiel d'assurer une croissance équitable soutenue. Les réunions du G-20 n'avaient jusque-là abouti qu'à des résultats modestes. Compte tenu de son universalité et

de son mandat intégré, la CNUCED continuait de jouer un rôle important dans la formation de consensus concernant l'interdépendance mondiale et les questions de commerce, d'investissement, de financement et de développement qui y étaient associées.
